

Guerre en Ukraine : Delair envoie 150 drones aux forces ukrainiennes

Delair honore actuellement une commande de 150 drones au profit des forces armées ukrainiennes, par l'intermédiaire de l'État français. Mais avant la guerre en Ukraine, la société toulousaine envoyait déjà ses engins dans la région, et ce depuis 2015. Ce contrat est le symbole de la montée en puissance de Delair sur le marché de la défense. Les détails avec son CEO, Bastien Mancini.



L'entreprise toulousaine Delair participe indirectement à la guerre en Ukraine avec ses drones de surveillance. (Crédits : Rémi Benoit)

Pas d'annonce officielle, seulement un tweet sur le compte du ministre des Armées français, Sébastien Lecornu. « Exemple concret de l'engagement de la France au sein de l'Ukraine avec Delair et son PDG : plus de 150 drones sélectionnés par l'Ukraine et financés par la France (...) C'est concret pour notre industrie et c'est concret pour l'Ukraine ! ». C'est tout de même la première fois que la France expose son savoir-faire en matière de drones spécialement pour cette guerre en Ukraine.

« C'est une très belle reconnaissance pour nous et le savoir-faire de nos équipes (...) C'est une commande significative sur le plan financier. Ce n'est pas réjouissant, mais c'est une bonne période pour Delair », commente le PDG de l'entreprise toulousaine Bastien Mancini, joint par La Tribune.

Selon le dirigeant, l'expression du besoin de ces drones a été reçue en juin dernier, et à cette période la direction de Delair a d'ailleurs rencontré plusieurs dirigeants de l'armée française au salon du Bourget à Paris. « La commande a été passée en juillet et nous avons livré partiellement à la fin du mois d'août. Désormais, cela se fera au fil de l'eau », précise Bastien Mancini.

Jusqu'à présent, la guerre en Ukraine a mis en avant le savoir-faire d'autres pays. Il a beaucoup été question des drones turques Bayraktar TB2. Les drones kamikazes iraniens Shahed-136, fournis à la Russie, ont été mis en lumière à de multiples reprises. L'Angleterre apporte également quelques drones aux forces ukrainiennes, tout comme les États-Unis qui, eux, s'approvisionnent en partie auprès du Français Parrot avant de les livrer en Ukraine. Quant à Delair, l'entreprise basée à Toulouse connaissait déjà ce théâtre opérationnel.

« Dans les faits, nos drones sont actifs en Ukraine depuis 2015. Dans le cadre de l'OSCE (l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ndlr), nous avons envoyé plusieurs drones sur place et nos systèmes ont donc de grosses expériences sur ces terrains », précise le CEO.

Des drones de reconnaissance

Contrairement à d'autres acteurs européens voire mondiaux, Delair produit uniquement des drones de surveillance et de reconnaissance. Ce ne sont pas des drones offensifs ou kamikazes, qui sont donc envoyés pour la guerre en Ukraine.

« La commande porte sur un panachage de nos drones de série disponibles sur le catalogue. En condition de guerre, il est nécessaire de disposer de systèmes éprouvés », souligne Bastien Mancini, qui estime à environ 3.000 le nombre total de drones Delair actifs dans le monde.

L'entreprise toulousaine, qui emploie 80 salariés, propose par exemple un drone d'une taille très modeste, le UX11, utilisé par l'armée française pour sa souplesse et sa rapidité de déploiement. La société propose également le DT26, d'un poids d'environ 15 kilos, capable d'adresser plusieurs usages. Enfin, le DT46, plus lourd et plus long à déployer, offre des capacités d'endurance supérieures aux deux précédents modèles. Il a aussi la particularité de proposer un atterrissage et un décollage à la verticale.



Le UX-11 de Delair (crédits : Delair).

Par ailleurs, Delair a remporté plusieurs appels à projets européens, avec des partenaires, pour le développement de drones destinés à des théâtres de guerre. Ces engins pourraient ainsi compléter le catalogue dans un futur plus ou moins proche.

Une entreprise qui veut grossir

Ces divers engagements et cette commande dans un contexte de guerre en Ukraine apparaissent comme un tournant dans l'histoire de Delair, fondée en 2011. Initialement, ses fondateurs et dirigeants ont concentré leurs efforts sur le marché du civil et de l'industrie, pour des besoins de maintenance et de surveillance d'infrastructures industrielles.

Beaucoup de personnes nous ont dit que la crédibilité sur ce marché du drone passe par la défense. Nous sommes rentrés dans la défense et assez rapidement ce marché a dépassé légèrement les 50% de nos revenus. Notre objectif est d'avoir une société à 50% dans le civil et 50% dans la défense.

Pour le moment, Delair, qui livre « quelques centaines de drones chaque année », réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros à l'année. Néanmoins, la société, membre de l'ADIF (l'Association du drone de l'industrie française), ambitionne d'atteindre les 50 millions d'euros avant la fin de la décennie.

« Nous sommes déterminés à devenir une entreprise européenne du drone qui compte sur le marché. Cela passe par de la croissance organique, mais cela implique des rapprochements. Aujourd'hui, dans la filière du drone en France il y a beaucoup d'entreprises autour du million d'euros de chiffre d'affaires », conclut Bastien Mancini.